

Fascicule 1.1

Événements culturels : Les principales sources de financement

Un outil pratique pour repérer les principales sources de financement et mieux structurer sa stratégie financière.

Comprendre, planifier et optimiser le financement d'un événement culturel

→ Comment optimiser la pérennité d'un événement?

Mise en contexte

Dans le but d'assurer une complémentarité avec le premier fascicule, nous souhaitons mettre en lumière les différentes stratégies de financement d'un événement culturel, élément central de sa réussite et de sa pérennité.

En premier lieu, il est important de bien connaître les ressources financières disponibles pour l'organisation de l'événement, tant au niveau municipal que régional. Elles peuvent se décliner sous différentes formes : subventions culturelles locales, programmes de soutien aux festivals, soutien à la vitalité culturelle régionale, etc.

D'autres sources de financement complémentaires sont également présentées dans les pages qui suivent.



Détenir une politique culturelle en vigueur au sein de sa municipalité, de sa ville ou de sa MRC est généralement requise pour accéder à certaines sources de financement.

Les subventions publiques

Avec en main une planification claire et définie de l'événement culturel futur, il est judicieux de recenser les différentes sources de financement publiques afin de réduire la charge fiscale du contribuable. La liste qui suit présente les plus importantes connues au moment de la réalisation de ce fascicule.

Au fédéral (Canada)

[Conseil des arts du Canada](#) (CAC) soutient principalement les festivals, événements artistiques, diffusions et tournées.

[Patrimoine canadien](#) s'avère très pertinent pour les festivals et événements communautaires.

(Voir aussi [ce lien](#).)

Au provincial (Québec)

Le [Conseil des arts et des lettres du Québec](#) (CALQ) est essentiel pour les organismes artistiques professionnels. Il subventionne la création, production et diffusion artistique.

Le [ministère de la Culture et des Communications](#) (MCC), souvent en partenariat avec les municipalités, Ville ou MRC, soutient les événements structurants.

La [Société de développement des entreprises culturelles du Québec](#) (SODEC) offre du soutien pour les événements liés au cinéma, à la musique, etc.



Intégrer une activité de médiation culturelle à votre événement. Elle favorise la participation citoyenne et peut s'inscrire dans les actions soutenues par l'Entente de développement culturel entre le MCC et votre organisation.

Autres types de financement public et parapublic

Le [ministère du Tourisme du Québec](#) présente des subventions intéressantes pour les événements à rayonnement touristique.

Le programme [Développement économique Canada pour les régions du Québec](#) (DEC) finance des événements qui attirent des visiteurs hors Québec et génèrent des retombées touristiques durables.

[Les Conseils régionaux de la culture](#) (CRC), touchant les régions de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, proposent du soutien indirect, de l'accompagnement et parfois du financement.

[Loto-Québec](#) appuie des événements sélectionnés en fonction de leur pouvoir d'attraction touristique.

[Hydro-Québec](#) soutient la vitalité des régions par le biais de trois champs d'intervention dont le socioculturel.



Prévoir une veille régulière des programmes de subventions publiques disponibles. De nouvelles opportunités de financement peuvent voir le jour chaque année et les dates ainsi que les critères d'admissibilité peuvent également évoluer.

Les principaux bailleurs de fonds

En complément des subventions publiques, d'autres leviers peuvent soutenir la réalisation d'un événement culturel. Cette section présente les formes de commandites potentielles ainsi que les fondations à considérer selon les objectifs, les retombées et les besoins propres à chaque projet.



Commanditaires privés

Très fréquents pour les événements culturels :

- Caisses ou banques
- Télécommunications
- Entreprises locales importantes
- Grandes marques (ex. : alimentation)

Types de contributions : en argent, en visibilité, en services



Fondations privées et communautaires

Fondation du Grand Montréal

- Soutient divers projets communautaires et culturels dans le Grand Montréal.
- Administre notamment Mécénat Placements Culture et d'autres fonds destinés aux organismes culturels.
- Site : <https://fgmtl.org/recevoir/programmes/>

Fondation Québec Philanthrope

- Gère plusieurs fonds dédiés aux arts, à la culture et au patrimoine.
- Soutient des organismes des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ainsi que divers fonds culturels ciblés.
- Site : <https://quebecphilanthrope.org>

Fondation J. Armand Bombardier

- Intervient dans les domaines des arts et lettres, de la philanthropie et de l'éducation.
- Appuie divers organismes culturels, artistiques et de diffusion culturelle à travers le Québec et le Canada.
- Site : [Fondation J.Armand Bombardier](https://fondation.jarmandbombardier.ca)



Fondations locales et régionales

Dans plusieurs régions, les fondations communautaires régionales financent des projets culturels :

- Fondation de la région de Québec (via Québec Philanthrope)
- Fondations communautaires affiliées au réseau Fondations communautaires du Canada
- Fonds philanthropiques créés par des entreprises ou familles locales [subventions-obnl.ca]



Faites vos recherches! Actuellement, il existe des fondations au Québec pouvant venir en aide à des événements culturels. Référence : <https://subventions-obnl.ca/a-propos/>

Financement autonome



Autres sources de financement potentielles

Au-delà des programmes de subvention traditionnels, plusieurs sources de financement autonome peuvent contribuer de façon significative au montage financier d'un événement culturel. Ces avenues permettent non seulement de diversifier les revenus, mais démontrent également l'engagement du milieu envers le projet.

- **Vente de billets**
Génère des revenus directs tout en permettant de mesurer l'intérêt du public pour l'événement.
- **Vente de produits dérivés**
La vente d'articles promotionnels liés à l'événement ou à sa thématique peut constituer une source de revenus complémentaire.
- **Sociofinancement** (financement participatif)
Permet de mobiliser la communauté autour du projet et de recueillir des contributions auprès du grand public.
- **Activités-bénéfice**
Organisation d'événements ou d'initiatives spécifiquement destinés à amasser des fonds et à accroître la visibilité du projet.

Les partenariats institutionnels

Par ailleurs, les institutions telles que les universités, collèges, musées, bibliothèques, diffuseurs, centres d'artistes ou organismes culturels peuvent devenir des partenaires précieux dans la réalisation d'un événement culturel. Leur contribution peut prendre différentes formes : soutien financier, prêt de locaux ou d'équipements, accompagnement professionnel, médiation culturelle ou accès à de nouveaux publics. Ces collaborations permettent d'enrichir le projet tout en renforçant son ancrage dans le milieu.

Conseils clés

Une demande de financement convaincante repose généralement sur trois éléments essentiels :

1

Démontrer la qualité artistique

Présenter une vision claire, originale et cohérente du projet, en mettant en évidence sa valeur culturelle, sa pertinence et l'expertise des artistes ou de l'équipe impliquée.

2

Prouver la faisabilité

Rassurer le bailleur de fonds quant à la capacité de réaliser le projet en présentant une planification rigoureuse, un budget réaliste, des partenariats solides et les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

3

Mettre en valeur l'impact concret

Expliquer les retombées attendues pour les publics, la communauté, le milieu culturel ou le territoire, et démontrer en quoi le projet contribuera à générer une valeur durable et mesurable.



En résumé, les bailleurs de fonds souhaitent soutenir des projets de qualité, réalisables et porteurs de retombées significatives.